

Imaginées en 1997 par l'association « La Voix de l'Enfant »¹, les UAPED, pour Unités d'Accueil Pédiatrique d'Enfants en Danger, ont été créées par la loi Guigou du 17 juin 1998 sur la prévention des infractions sexuelles et la protection des mineurs. L'idée a émergé suite aux regrettables constatations faites dans les nombreux dossiers où la parole de l'enfant était constamment remise en cause et discréditée. Ces unités publiques ont pour rôle d'accueillir, de prendre en charge et d'apporter de la crédibilité et du soutien aux enfants et adolescents victimes d'agressions. Financé par l'État, le protocole national de mise en place d'une UAPED est tout d'abord validé par les services du ministère de la Justice et du ministère de l'Intérieur, puis relu par « La Voix de l'Enfant » pour être finalement transmis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) où la future UAPED va être créée.



Une UAPED, c'est d'abord...

...une équipe pluridisciplinaire réunissant pédiatre, psychologue, pédopsychiatre, puéricultrice, assistante sociale, chirurgien infantile, secrétaire et pédiatre légiste, qui accueille et établit un diagnostic précis des violences subies. « L'idée est que les professionnels viennent tous au chevet de l'enfant en souffrance », résume **Martine Brousse**, la présidente de La Voix de l'Enfant.



Un enfant victime de violence ou de maltraitance est un enfant souffrant avant d'être un enfant plaignant. Il n'a donc pas sa place dans un commissariat ou une gendarmerie. Aussi, les UAPED sont nécessaires afin que l'enfant soit entendu dans un lieu sécurisant, protecteur et aménagé, et qu'il soit entouré de professionnels prêts à l'aider autant sur le plan physique que psychologique. Selon le site internet « Contre la traite », 66 UAPED sont désormais ouvertes en France en juin 2022 et 40 sont en projet de création.

■ Un témoignage de Juliette Fleury, pédiatre à l'UAPED au CHU de Nantes²

Dans une interview récente³, Juliette Fleury témoigne sur les débuts de l'UAPED du CHU de Nantes. Elle affirme : « Lorsqu'il y a une procédure judiciaire, tous les enfants de moins de 15 ans sont accueillis ici. Dans un premier temps par la puéricultrice qui prend soin de présenter les lieux et les circonstances de sa venue à l'hôpital. Ensuite, elle passe le relais aux policiers qui viennent entendre l'enfant selon le protocole qu'ils exercent tous les jours de façon. Tout le lieu lui est présenté, notamment la glace sans tain et la caméra. Il voit qu'un enquêteur va rester ici pour regarder de loin son audition, éventuellement intervenir auprès de son collègue qui la mène : c'est dans cette salle-là, adaptée à l'enfant pour qu'il puisse être concentré sur sa discussion avec l'enquêteur. Les premiers temps de l'audition, ce sont les prises de contact avec le lieu et les personnes avec qui il va passer un peu de temps et qui vont s'intéresser à son histoire. Pour l'année 2020, on a reçu annuellement 1000 enfants environ, et plus de la moitié de ces enfants, à peu près 60%, étaient dans des situations de violences sexuelles. »

¹ La Voix de l'Enfant est une association défendant la cause des enfants n'importe où dans le monde depuis 1981.

² UAPED de Nantes situé à l'hôpital niveau pédiatrie - 38 Bd Jean-Monnet 44093 Nantes CEDEX 1 – Tel : 02 40 08 44 54

³ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/video-une-unite-d-accueil-pour-les-enfants-en-danger-au-chu-de-nantes-47af38cb-40df-4718-901e-24ab07874a81>

Le recueil de la parole des mineurs victimes de traite en UAPED



▪ À Draguignan, la première UAPED pour la région PACA

C'est au cœur du centre hospitalier de la Dracénie, à Draguignan (Var), qu'a vu le jour cette Unité d'Accueil Pédiatrique d'Enfants en Danger permettant de mieux prendre en charge les enfants victimes de violences. Une des salles est équipée d'une vitre sans tain et d'un dispositif vidéo afin d'enregistrer numériquement le témoignage de l'enfant et de ses proches. Ce dispositif est mis en place afin que la victime évite de répéter à maintes reprises son témoignage à plusieurs professionnels (tels que les enquêteurs de police, médecins, gynécologues, psychologues...). « *Tout est fait pour que les enfants puissent se confier plus facilement. L'idée est de regrouper les différents intervenants dans un lieu unique, en essayant aussi de les coordonner sur une journée unique, pour qu'à l'issue de l'audition, un examen médical de l'enfant puisse être fait. Et pour qu'on puisse aussi prévoir un accompagnement psychologique pour l'enfant et pour la famille* », explique le **Dr Pauline Vignoles**, chef du pôle Femme-mère-enfant de l'hôpital de Draguignan.

Rédigé par Yousra Massaoudi – Juin 2022

Bibliographie

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/var/draguignan/var-la-1ere-unite-d-accueil-pediatrique-pour-enfants-en-danger-uaped-ouvre-ses-portes-a-draguignan-2480296.html>
- <http://contrelatrate.org/uaped>
- <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/video-une-unite-d-accueil-pour-les-enfants-en-danger-au-chu-de-nantes-47af38cb-40df-4718-901e-24ab07874a81>
- <https://www.chu-nantes.fr/unite-d-accueil-des-enfants-en-danger#:~:text=L'unit%C3%A9%20d'accueil%20p%C3%A9diatrique,un%20examen%20sur%20r%C3%A9quisition%20judiciaire.>
- <https://www.lavoixdelenfant.org/actualite/les-unites-daccueil-pediatriques-enfant-en-danger-un-lieu-adapte-aux-besoins-des-mineurs-victimes/>